ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

OCDE

PANORAMA DE L'**AIDE** POUR LE **COMMERCE** 2019

DIVERSIFICATION ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUES

ÉDITION DE POCHE

PANORAMA DE L'**AIDE** POUR LE **COMMERCE** 2019

DIVERSIFICATION ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUES

ÉDITION DE POCHE

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

OCDE

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE, ni celles de l'Organisation mondiale du commerce ou de ses Membres. Ce document et toute carte qu'il peut contenir sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur un territoire, du tracé des frontières et des limites internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

Cette édition de poche contient l'avant propos, le résumé analytique et un aperçu des chapitres de la publication OCDE/OMC (2019), PANORAMA DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2019: Soutenir la diversification et l'autonomisation économiques pour un développement inclusif et durable grâce à l'Aide pour le commerce.
https://doi.org/10.1787/18ea27d8-en.

ISBN OECD:978-92-64-40293-5 (imprimé); PDF 978-92-64-42951-2 (livre électronique/pdf)
ISBN WTO:978-92-870-4986-5 ((imprimé); 978-92-870-4989-6 (livre électronique/pdf)

Biennial:
ISSN 2223-4411

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur: www.oecd.org/publishing/corrigenda

© OCDE, OMC 2019

Vous êtes autorisé à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et des produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Web et matériels d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source et du copyright OCDE et OMC. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devront être directement adressées au Copyright Clearance Center (CCC) à info@copyright.com ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) à contact@cfcopies.com. .

AVANT PROPOS

La diversification et l'autonomisation économiques sont essentielles à la réalisation des Objectifs de développement durable. Ces deux objectifs sont aussi la raison d'être de l'Initiative Aide pour le commerce. La diversification économique ouvre la voie à l'autonomisation en permettant aux femmes, aux jeunes et aux micro, petites et moyennes entreprises de participer au commerce. La croissance des secteurs agricole, manufacturier et des services offre des possibilités entrepreneuriales et crée des emplois productifs. Cette diversification économique contribue ainsi à la hausse des revenus et au développement humain d'une manière plus générale. On observe des tendances analogues en matière de progrès dans de nombreux pays en développement, ce qui entraîne des réductions substantielles de l'extrême pauvreté.

Toutefois, la diversification économique progresse à un rythme irrégulier et les tendances évoluent, tandis que certaines économies sont confrontées à des difficultés intrinsèques. Cela est particulièrement vrai pour les petits pays, les pays insulaires, les pays sans littoral ou les pays tributaires des ressources naturelles, ainsi que pour les pays fragiles ou en conflit. Le progrès technologique rapide menace de perturber les modèles de développement économique établis, mais il offre aussi de nouvelles possibilités de croissance et de développement. Les risques environnementaux élevés exigent de nouvelles approches de la diversification économique.

Le commerce international peut aider. Un système commercial ouvert et fondé sur des règles contribue au bien être mondial. Il aide à diffuser les marchandises et les services, ainsi que la technologie et les connaissances nécessaires pour gérer les défis environnementaux. Cependant, si nous voulons transformer les possibilités commerciales en flux commerciaux, nous devons redoubler d'efforts pour remédier aux nombreuses contraintes du côté de l'offre auxquelles se heurtent encore bon nombre de pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.

Ce processus est déjà bien engagé. Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, 409 milliards d'USD d'aide publique au développement et 346 milliards d'USD au titre de prêts accordés à des conditions libérales ont été décaissés pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales. Un montant additionnel de près de 100 milliards d'USD pour ces deux types d'aide a été engagé en 2017. En outre, les fournisseurs Sud Sud et les organismes de bienfaisance ont apporté des contributions respectives de 9 milliards et 100 millions d'USD.

Le Panorama de l'Aide pour le commerce fournit de nombreux exemples de la manière dont ce soutien aide les pays en développement à améliorer leur compétitivité, à développer et à diversifier leurs échanges, à attirer l'investissement étranger direct et à créer des emplois pour les hommes et les femmes. Les améliorations observées en matière de facilitation des échanges en sont une bonne illustration. Elles montrent qu'un soutien aligné sur les priorités nationales est plus efficace et contribue à créer un environnement dans lequel les entreprises peuvent prospérer, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, qui constituent l'épine dorsale de la plupart des économies en développement. Le présent rapport met également en évidence l'ampleur du défi qui nous attend.

Nous devons apprendre de ces exemples pour renforcer la cohérence entre l'aide et le commerce, une cohérence indispensable pour surmonter les difficultés et exploiter les possibilités créées par la diversification et l'autonomisation économiques. Nous devons surtout avoir à l'esprit que l'autonomisation économique des jeunes et des femmes n'est pas le résultat du processus de diversification économique, mais souvent son point de départ.

Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

Roberto Azevêdo
Directeur général de l'OMC

REMERCIEMENTS

Le présent rapport, intitulé «Panorama de l'Aide pour le commerce: diversification et autonomisation économiques», a été établi sous l'égide du Comité d'aide au développement et du Comité des échanges de l'OCDE, en collaboration avec le Comité du commerce et du développement de l'OMC. Les Secrétariats de l'OCDE et de l'OMC tiennent à exprimer leur gratitude à l'ensemble des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont participé à l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce.

Le rapport a été rédigé sous la direction de Frans Lammersen (OCDE) et de Michael Roberts (OMC). Un soutien managérial a été assuré par Jorge Moreira da Silva, Ken Ash (OCDE) et Shishir Priyadarshi (OMC).

Le chapitre 1 a été écrit par Jusitine Lan, Michael Roberts et Dayong Yu (OMC); le chapitre 2 par Frans Lammersen (OCDE); le chapitre 3 par Nobuya Haraguchi (ONUDI); le chapitre 4 par Luisa Bernal (PNUD) et Daria Shatskova (CIR); le chapitre 5 par Paul Brenton, Ian Gillson et Pierre Sauvé (Groupe de la Banque mondiale); le chapitre 6 par William John Gain, Brian O'Shea et Heidi Stensland (Groupe de la Banque mondiale), Evdokia Moïsé (OCDE) et Pamela Ugaz (CNUCED); le chapitre 7 par Miho Shirotori et Cecilia Heuser (CNUCED); le chapitre 8 par Sarah Mohan et Valentina Rollo (ITC); et le chapitre 9 par Kaori Miyamoto et Marianne Musumeci (OCDE). Les profils de pays ont été établis par Rainer Lanz (OMC).

L'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce a été conduit par Théo Mbise et Justine Lan. Aussama Bejraoui (OCDE) a fourni un soutien statistique. La maquette du rapport a été conçue par Peggy King Cointepas. L'équipe a bénéficié du concours de Najat Lachal (OCDE).

Nous adressons aussi nos remerciements aux personnes suivantes: Néstor Pelechà Aigües, Mark Baldock, Juan Casado Asensio, Ana Fernandes Tomas Hos, James Kim, Anne Lise Prigent, Jan-Anno Schuur, Annelise Thim, Thierry Vebr (tous de l'OCDE); David Cordobés, Eleonora de Falcis, Jennifer Freedman, Marion Jansen, Evelyn Seltier, Jasmeer Virdee, Matthew Wilson (tous de l'ITC); Ratnakar Adhikari (CIR); Riad Meddeb (PNUD); Pamela Coke Hamilton, Poul Hansen, Jan Hoffmann, Brook Kidane, Samuel Munyaneza, Alessandro Nicita, Bonapas Onguglo, Ralf Peters, Mesut Saygili (tous de la CNUCED); et Barbara Marcetich (OMC).

Nous remercions vivement le gouvernement des Pays Bas pour le soutien financier généreux qu'il a apporté à ces travaux. ■

AIDE POUR LE COMMERCE : FAITS ET CHIFFRES

FLUX DE FINANCEMENT

Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce

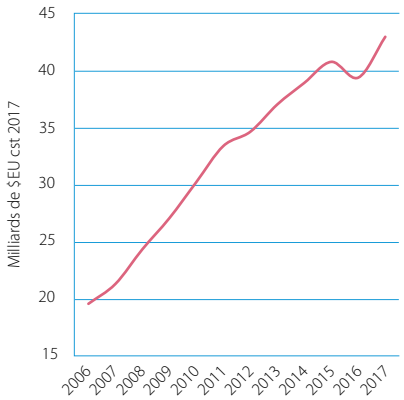

410 milliards de $EU
décaissés de 2006 à 2017

154,9 milliards de $EU pour l'Asie

146,2 milliards de $EU pour l'Afrique

12,2 $EU par habitant dans les pays les moins avancés (PMA) en 2017

4,7$ EU par habitant dans les pays qui ne sont pas des PMA en 2017

Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE

PROJETS ET PROGRAMMES

Projets de l'Aide pour le commerce depuis 2006

Au total, **178 141** projets de l'Aide pour le commerce ont été financés depuis 2006.

Le coût médian des projets est de **98 400 $EU.**

Le coût moyen des projets est de **2,25 millions de $EU.**

Nombre de projets par région

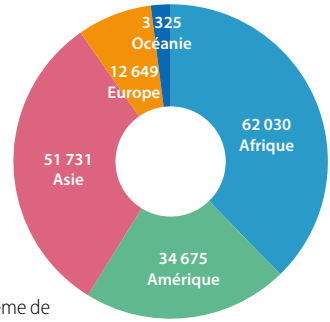

Source : Système de notification des pays créanciers de l'OCDE.

Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par type

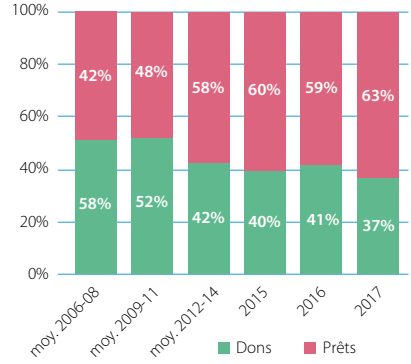

RÉSULTATS DU COMMERCE

Diversification des exportations (*Source :* Base de données de l'OMC)

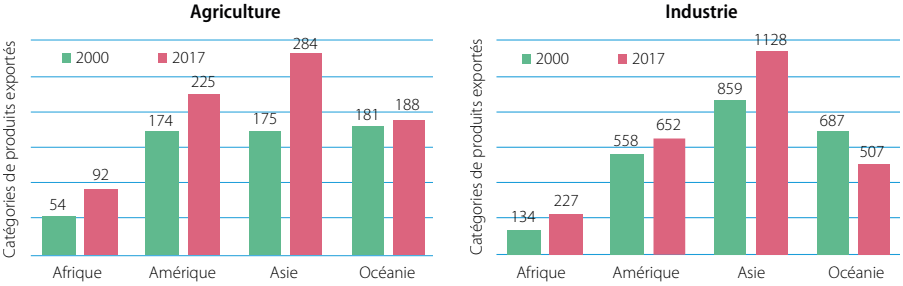

Les progrès accomplis dans la diversification économique et la diversification des exportations ne sont ni uniformes ni universels. D'après l'exercice OCDE-OMC de suivi et d'évaluation 2019, 53 pour cent des pays en développement ont fait état de **progrès dans la diversification économique** depuis le lancement de l'initiative de l'Aide pour le commerce en 2006 – 66 pour cent pour les PMA. Le secteur de l'agriculture est celui qui a enregistré le plus de progrès, juste avant le secteur des services, d'après les indications de 33 pour cent des pays en développement.

Secteurs dans lesquels le plus de progrès ont été observés

Source : Exercice OCDE-OMC de suivi et d'évaluation 2019

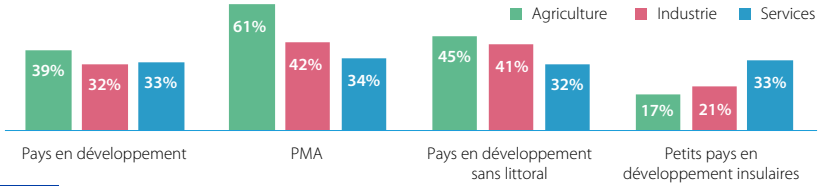

EFFETS

Quatre-vingt-dix pour cent des pays en développement qui ont répondu ont reconnu **l'autonomisation économique comme une priorité** dans leur stratégie de développement nationale ou régionale – 95 pour cent pour les PMA et les pays en développement sans littoral.

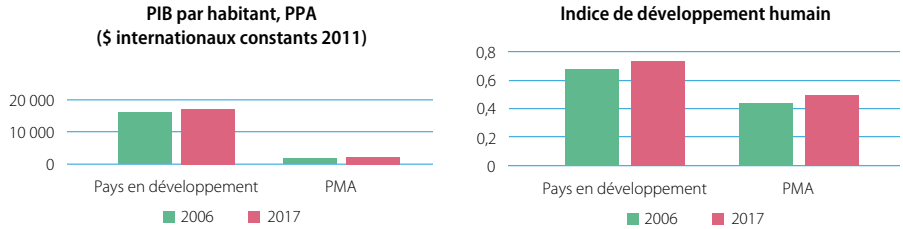

Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement mondial, Programme des Nations Unies pour le développement – Indicateurs internationaux du développement humain.

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos 3

Remerciements 5

Aide pour le Commerce : Faits et Chiffres 6

Résumé analytique 11

Chapitre 1. Contexte
Organisation Mondiale du Commerce 15

Chapitre 2. Aide pour le commerce, diversification et autonomisation économiques
Organisation de coopération et de développement économiques 18

Chapitre 3. Promouvoir la diversification économique et la transformation structurelle par l'industrialisation
Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel 20

Chapitre 4. L'aide pour le commerce dans les contextes difficiles
Programme des Nations Unies pour le Développement et Cadre Intégré Renforcé 22

Chapitre 5. Diversification économique: enseignements tirés de la pratique
Groupe de la Banque Mondiale 25

Chapitre 6. Le role essentiel de la facilitation des Échanges dans la promotion de la diversification economique et des reformes structurelles
Groupe de la Banque Mondiale,, Organisation de Coopération et de Développement Économiques et Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement 27

Chapitre 7. La diversification des exportations à l'heure de la « mondialisation lente »
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement 29

Chapitre 8. Autonomiser les jeunes pour un commerce durable
Centre du Commerce International 31

Chapitre 9. Enseignements à tirer de l'aide pour le commerce en faveur de l'autonomisation economique des femme
Organisation de Coopération et de Développement Économiques 33

Figures

Figure 1. Réponses présentées dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce 15

Figure 2. Principaux facteurs limitant la diversification économique selon les partenaires et les donateurs 16

Figure 3. Part de l'APD et des AASP dans le FPD total par catégorie de revenu et groupe de secteurs, décaissements au titre du FPD pour 2006 2017, aux prix constants de 2017 (milliards d'USD) 19

Figure 4: Part des produits manufacturés sur les marchés d'exportation mondiaux 21

Figure 5. AfT flows to the LDCs and the g7+ LDCs, average 2006-2017 23

Figure 6 Diversification des exportations en Afrique subsaharienne, 2017 26

Figure 7 Amélioration en pourcentage des indicateurs de facilitation des échanges de la Banque mondiale dans les pays visés par le TFSP (2016-2019) 28

Figure 8. Exportations africaines, par catégorie de technologie et par partenaire, 1995-2017 30

Figure 10. Part de l'Aide pour le commerce intégrant la question de l'égalité hommes-femmes, par secteur, 2016-2017 34

Avertissement

Le rapport intitulé «Panorama de l'Aide pour le commerce» est une publication conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation mondiale du commerce. En plus des chapitres écrits par l'OCDE et l'OMC, l'édition 2019 contient des contributions de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Cadre intégré renforcé, du Groupe de la Banque mondiale, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et du Centre du commerce international. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays membres, ni celles de l'Organisation mondiale du commerce ou de ses Membres. Les vues exprimées et les arguments avancés dans les différents chapitres sont ceux des auteurs de ces chapitres.

Le présent document ainsi que toute donnée et toute carte qu'il peut contenir sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur un territoire, du tracé des frontières et des limites internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce montre que la diversification et l'autonomisation économiques sont des objectifs fondamentaux des stratégies et politiques commerciales et de développement des Membres de l'OMC et des observateurs. Bon nombre des 133 participants à l'exercice soulignent que la diversification économique ouvre la voie à l'autonomisation économique. Les réponses montrent également que cette relation entre la diversification et l'autonomisation fonctionne aussi dans l'autre sens. L'autonomisation, par le renforcement des compétences et la formation, est essentielle à la diversification économique, en particulier lorsqu'elle permet aux jeunes, aux femmes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de participer au commerce international. Les réponses font état de progrès, qui ne sont toutefois pas uniformes, les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement étant confrontés à des difficultés particulières. C'est aussi le cas des États fragiles et en conflit. Pour ces pays comme pour d'autres, la diversification économique est inextricablement liée à l'élévation des niveaux de productivité résultant de la réaffectation des ressources économiques à l'intérieur des différents secteurs de l'économie et entre ces secteurs.

La croissance passée du secteur manufacturier et des secteurs de services connexes a absorbé un grand nombre de travailleurs. Ce processus accroît l'emploi et contribue à la prospérité. Toutefois, après plusieurs décennies d'»hypermondialisation», le monde pourrait entrer dans une période caractérisée par un ralentissement de la croissance du commerce des produits physiques et par une baisse des flux d'investissement étranger direct. En outre, l'automatisation et la numérisation accrues des processus de production modifient la nature des activités manufacturières et l'avenir de l'industrialisation. Il est probable que, là où il existe un potentiel d'expansion du commerce, la composante services soit significative. Des mesures visant à empêcher que des restrictions concernant les services affaiblissent ces perspectives de croissance sont nécessaires.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'Organisation des Nations Unies, préconise une croissance économique inclusive et durable. Cela nécessite d'accorder plus d'attention aux conséquences sociales et environnementales de la diversification et de la croissance économiques. Bien que ce nouvel environnement engendre des difficultés, des politiques ciblées favorisant la diversification économique et la transformation structurelle peuvent créer de vastes possibilités de développement inclusif et durable. Ces politiques comprennent la mise en place de dispositifs d'incitation appropriés; des investissements et des réformes des politiques visant à réduire les coûts du commerce; des politiques favorisant l'ajustement et la réaffectation des ressources; et des interventions des pouvoirs publics destinées à remédier aux dysfonctionnements des marchés, des politiques et des institutions.

L'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges illustre cette évolution. Des progrès sont en cours. Le niveau de conformité des pays en développement avec l'Accord augmente et on constate des améliorations notables en ce qui concerne la publication des mesures, l'automatisation et la simplification des procédures, et la coopération avec la communauté commerciale. On a également observé que ces réformes, soutenues par l'aide fournie, avaient des effets positifs. Les rapports par pays et les études périodiques sur le temps nécessaire à la mainlevée montrent une réduction des inspections physiques des douanes, une élimination des documents inutiles, une automatisation des opérations manuelles de traitement et, par conséquent, une réduction des délais de dédouanement.

L'autonomisation économique peut être encouragée par des programmes visant spécifiquement à accroître la mesure dans laquelle les groupes marginalisés, y compris les femmes et les jeunes, participent au commerce international et en bénéficient. Dans le même temps, les petites et moyennes entreprises (PME) ont des difficultés à attirer les employés qualifiés dont elles ont besoin pour être compétitives et faire du commerce. Les deux problèmes du chômage des jeunes et de la compétitivité des PME peuvent et devraient être résolus ensemble; il existe en effet des synergies entre les objectifs d'autonomisation économique des jeunes et de compétitivité des PME. Autrement dit, la relation va dans les deux sens: le renforcement des compétences des jeunes et l'innovation favorisent la compétitivité et les exportations des PME, et des PME compétitives sur le plan international créent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes.

Il est largement admis que l'autonomisation économique des femmes est l'un des principaux moteurs du développement durable. Les donateurs accordent une attention croissante aux aspects de l'Aide pour le commerce liés à l'égalité hommes femmes. Les activités menées comprennent des études techniques et l'élaboration de projets visant spécifiquement à prendre en compte la question de l'égalité hommes femmes dans le domaine ou l'activité concerné. Toutefois, les programmes à court terme des donateurs peuvent se révéler insuffisants pour induire des changements significatifs dans les politiques ou soutenir les activités économiques des femmes. Une approche pourrait consister à encourager le développement des activités de sensibilisation et de formation à la réalisation d'investissements tenant compte de la question de l'égalité hommes femmes. Cette ligne de conduite répondrait à deux ODD: l'objectif 5, qui est axé sur la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés par l'apport de services publics et d'infrastructures, et l'objectif 8, qui vise à promouvoir l'emploi productif pour les femmes.

De nombreux pays moins avancés ont réalisé d'importants progrès en matière de développement au cours des 30 dernières années. Cinq pays ont perdu le statut de PMA depuis 1971, date à laquelle ce statut a été créé, et le Vanuatu et l'Angola devraient le perdre en 2020 2021. Dix autres pays satisfont à certains des critères à remplir pour sortir de la catégorie des PMA, ce qui montre que le rythme auquel les PMA sortent de cette catégorie s'est accéléré ces dernières années. Toutefois, 35 PMA ne satisfont pour l'instant à aucun des critères susmentionnés. Pour pouvoir sortir de la catégorie des PMA, les pays doivent engager et maintenir un processus de transformation structurelle afin de générer une croissance économique qui profite aux populations pauvres et qui soit respectueuse de l'environnement.

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, les donateurs ont décaissé 409 milliards d'USD d'aide publique au développement pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales. En outre, 346 milliards d'USD ont été décaissés au titre de prêts accordés à des conditions libérales. Un montant additionnel de près de 100 milliards d'USD pour ces deux types d'aide a été décaissé en 2017. D'après les estimations de l'OCDE, les fournisseurs Sud Sud ont versé une contribution de 9 milliards d'USD. Les études empiriques et les évaluations des programmes montrent que ce soutien aide les pays en développement à améliorer leur compétitivité, à développer et à diversifier leurs échanges, à attirer l'investissement étranger direct et à créer des emplois.

Bien que la diversification économique soit un processus essentiellement mené au niveau national, la communauté internationale peut apporter son aide pour créer un environnement propice à l'intégration commerciale des pays en développement et remédier aux contraintes du côté de l'offre. Pour promouvoir l'autonomisation, les programmes d'aide doivent viser plus explicitement à aider les pays en développement à créer davantage de possibilités pour les femmes et les jeunes. L'emploi ou l'entrepreneuriat des jeunes peuvent être encouragés en remédiant aux dysfonctionnements du marché au niveau des entreprises et en améliorant l'écosystème économique. Une plus grande attention devrait être accordée à l'autonomisation des femmes, en particulier dans des secteurs tels que les transports, l'énergie, les services bancaires et financiers, l'extraction minière et l'industrie. Dans ce contexte, il serait utile d'élaborer des lignes directrices concrètes sur la manière de planifier, de suivre et d'évaluer les activités menées par les donateurs pour favoriser l'autonomisation économique des femmes par le biais de l'Aide pour le commerce. ■

CHAPITRE 1. CONTEXTE

Organisation mondiale du commerce

En 2019, 88 pays en développement, dont 38 pays moins avancés, ont participé à l'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce en présentant des auto évaluations fondées sur des questionnaires. Au total, 35 donateurs ont également présenté des réponses: 30 donateurs bilatéraux et 5 donateurs multilatéraux. En outre, cinq fournisseurs d'assistance Sud Sud liée au commerce ont répondu aux questionnaires et cinq organisations régionales ont participé à l'exercice.

Figure 1. Réponses présentées dans le cadre de l'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce

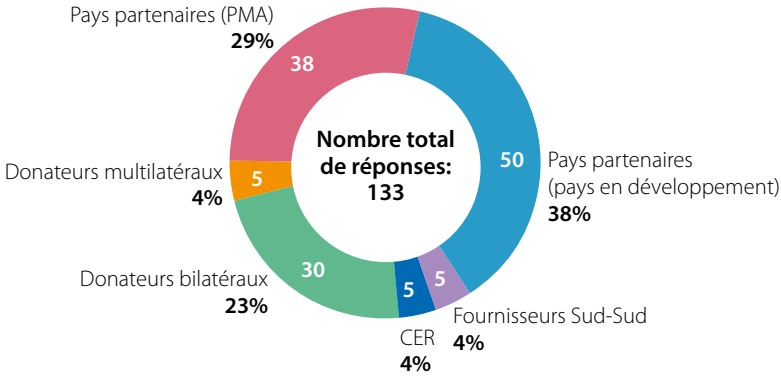

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE OMC (2019).

L'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce, mené conjointement par l'OCDE et l'OMC, montre que la diversification de l'économie et des exportations reste un objectif central en matière de politique commerciale et de développement. Parmi les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL) participants, tous ont indiqué que la diversification de l'économie et des exportations constituait une priorité sur le plan politique. L'Afrique est arrivée en tête des régions qui font de la diversification une priorité, un accent particulier étant mis sur la promotion de la croissance dans le secteur manufacturier. Bon nombre de participants considéraient également que le fait de redynamiser le secteur des services contribuait à la diversification. D'autres ont souligné le potentiel des ressources naturelles. Les participants des îles du Pacifique ont indiqué que les efforts de diversification se concentraient sur le secteur de la pêche.

Les statistiques du commerce international traduisent cet accent mis sur la diversification de l'économie et des exportations. L'éventail des produits exportés par plus de la moitié des PMA couvre moins de 100 des codes de produits utilisés pour rendre compte des exportations de marchandises (codes du SH). Actuellement, aucun PMA n'exporte un éventail de produits couvrant plus de 805 codes du SH. Les exportations des pays sans littoral couvrent en moyenne 279 catégories de produits. En revanche, les 3 premières nations commerçantes (la Chine, les États Unis et l'Union européenne) indiquent que leurs exportations de marchandises couvrent plus de 4 500 catégories de produits et atteignent plus de 200 marchés. Le nombre moyen de marchés d'exportation par pays de la catégorie des petits États insulaires en développement (PEID) établie par l'ONU est de 43, soit encore moins que le nombre de marchés par PMA.

Figure 2. Principaux facteurs limitant la diversification économique selon les partenaires et les donateurs

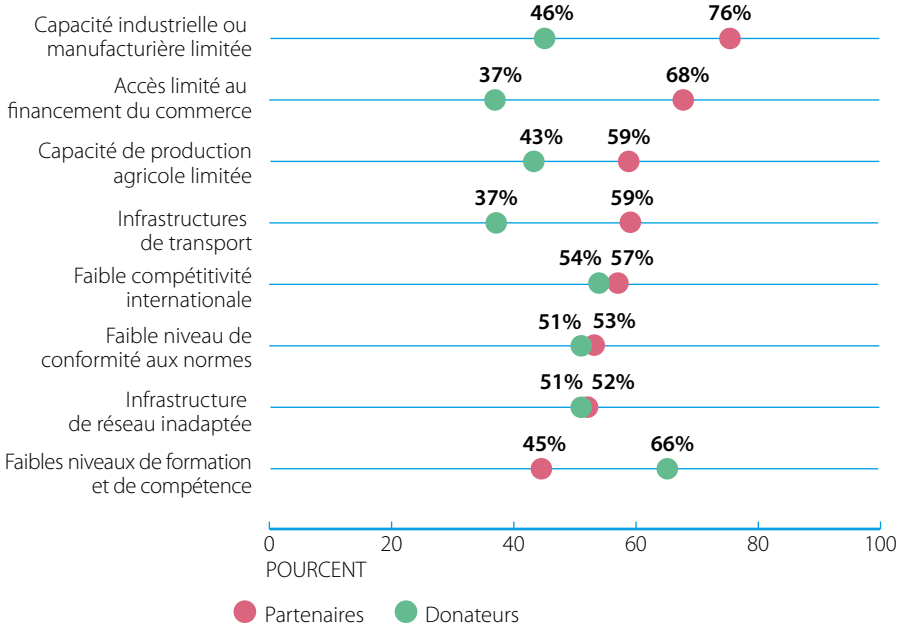

Source: Exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce OCDE OMC (2019).

L'exercice de suivi et d'évaluation fait état de progrès en termes de diversification de l'économie et des exportations, progrès qui ne sont toutefois pas uniformes. Quarante sept participants, d'Afrique pour la plupart, ont indiqué des progrès en matière de diversification économique depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006. La part des PMA ayant fait état de progrès est supérieure de 50% à celle des PMA qui n'ont pas indiqué de progrès. D'après les participants, l'agriculture est le secteur dans lequel la diversification économique a le plus progressé, devant les services et l'industrie. Ces réponses confirment les tendances qui ressortent des statistiques commerciales.

Les participants, en particulier les PMA, ont indiqué qu'une capacité industrielle ou manufacturière limitée était le principal obstacle à la diversification de l'économie et des exportations. Dans le cadre de l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation, l'accès au financement du commerce a également été cité comme étant un facteur limitant. Le faible niveau de formation et de compétences a été l'obstacle à la diversification le plus fréquemment mentionné par les donateurs interrogés. Les autres difficultés évoquées traduisent des obstacles intrinsèques, comme les coûts élevés du commerce pour les pays sans littoral et la petite taille du marché intérieur pour les petits États insulaires en développement classés comme tels par l'ONU.

Les réponses fournies dans le cadre de l'exercice de suivi et d'évaluation montrent que l'autonomisation économique peut être à la fois le résultat de la diversification de l'économie et des exportations et le catalyseur de ce processus. Il est important de souligner que la nécessité de se concentrer sur l'autonomisation économique des jeunes, des femmes et des micro, petites et moyennes entreprises constitue une priorité dans les stratégies de développement nationales ou régionales de 90% des participants. Bon nombre de ces stratégies comprennent aussi des cibles et des indicateurs spécifiques destinés à suivre les progrès réalisés en matière d'autonomisation économique.

Les réponses fournies dans le cadre de l'exercice de suivi de 2019 montrent que l'Aide pour le commerce reste pertinente pour soutenir la diversification et l'autonomisation économiques. Cela cadre parfaitement avec l'objectif de l'Aide pour le commerce, énoncé pour la première fois par l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce (2006), à savoir «aider les pays en développement, en particulier les PMA, à se doter de la capacité du côté de l'offre et de l'infrastructure liée au commerce dont ils ont besoin pour les aider à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et en tirer profit et, plus généralement, pour accroître leur commerce». ■

CHAPITRE 2. AIDE POUR LE COMMERCE, DIVERSIFICATION ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUES

Organisation de coopération et de développement économiques

Depuis le lancement, en 2006, de l'Initiative Aide pour le commerce dirigée par l'OMC, les quelque 60 donateurs qui déclarent leur aide publique au développement (APD) dans le cadre du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE ont décaissé 409 milliards d'USD pour renforcer les capacités et les infrastructures liées au commerce. Ils ont versé 5,7 milliards d'USD pour aider les pays en développement à élaborer des stratégies de développement du commerce et à négocier et mettre en œuvre des accords commerciaux. En outre, 91,6 milliards d'USD ont été décaissés pour améliorer l'approvisionnement en énergie, 125,4 milliards d'USD pour construire des routes, des ports et des réseaux de télécommunication, 180 milliards d'USD pour soutenir le secteur privé et 230 millions d'USD pour aider les pays à supporter les coûts liés à la libéralisation des échanges. Par ailleurs, depuis 2006, 346 milliards d'USD ont été décaissés au titre de prêts accordés à des conditions libérales.

En 2017, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont augmenté de 12% en termes réels et ont atteint 57 milliards d'USD, un montant près de deux fois et demie supérieur à la moyenne de référence de la période 2002 2006. À ce montant s'ajoutent 9 milliards d'USD provenant des fournisseurs Sud Sud, qui deviennent une source de financement de plus en plus importante pour les pays en développement. La contribution du secteur privé au financement du développement s'est élevée à 154 milliards d'USD pour la période 2012 2017. La grande majorité de ce montant visait à soutenir des projets dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (54%) et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (36%), alors que seulement 10% étaient destinés aux PMA et aux autres pays à faible revenu. Ce type de financement du développement était majoritairement destiné aux services bancaires et financiers (43,7 milliards d'USD), à l'énergie (38,9 milliards d'USD) et à l'industrie, à l'extraction minière et à la construction (28,8 milliards d'USD).

Les données empiriques montrent clairement que ce soutien aide les pays en développement à développer et à diversifier leurs échanges, à améliorer leur compétitivité, à attirer l'investissement étranger direct et à créer des emplois pour les hommes et les femmes. Toutefois, les résultats varient en fonction du type de contribution au titre de l'Aide pour le commerce, du secteur auquel le soutien est accordé, et du niveau de revenu et de la situation géographique du pays bénéficiaire. Les évaluations ont montré qu'un soutien ciblé, qu'il soit ou non bien conçu et mis en œuvre, n'entraînera probablement pas de gains durables pour les populations pauvres s'il ne s'accompagne pas d'une réforme politique et institutionnelle. Cependant, consacrer exclusivement le soutien à la création d'un environnement favorable ne tient pas compte du fait que les micro et petites entreprises ont rarement les capacités nécessaires pour exploiter de nouvelles possibilités commerciales. En outre, les femmes et les jeunes sont souvent désavantagés du point de vue de leurs capacités économiques, font l'objet de discriminations et n'ont pas de moyen d'expression politique pour influencer les décisions stratégiques. L'autonomisation est donc essentielle pour répondre aux différentes formes d'exclusion.

Figure 3. Part de l'APD et des AASP dans le FPD total par catégorie de revenu et groupe de secteurs, décaissements au titre du FPD pour 2006 2017, aux prix constants de 2017 (milliards d'USD)

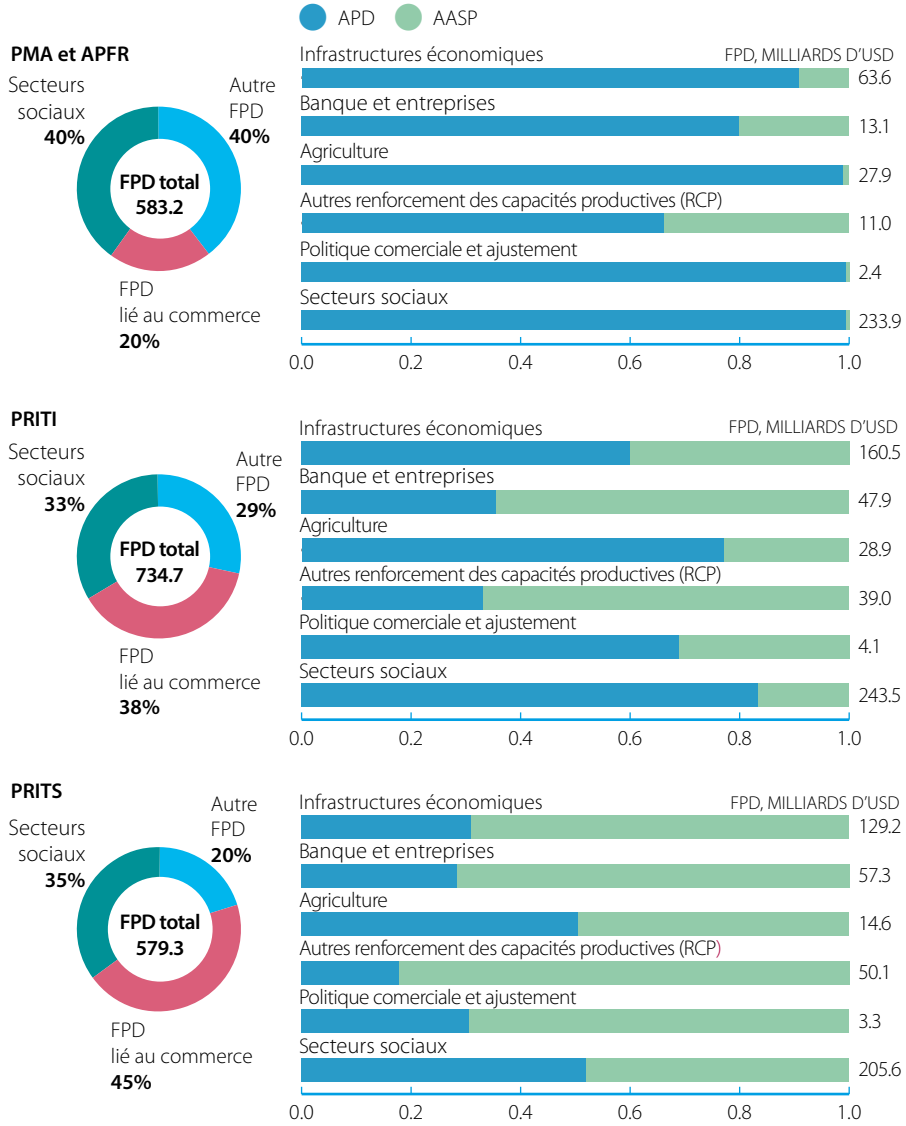

Source: OCDE (2019), Statistiques sur le développement international (base de données), OCDE, Paris, http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm.

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933952881

Les politiques et l'investissement doivent être plus clairement axés sur l'élargissement des possibilités économiques pour les femmes et les jeunes. Ainsi, les programmes d'Aide pour le commerce devraient prendre en compte les facteurs d'économie politique qui influent sur la situation des femmes et des jeunes, en particulier en ce qui concerne les besoins d'emploi futurs. ■

CHAPITRE 3. PROMOUVOIR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE PAR L'INDUSTRIALISATION

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Le secteur manufacturier et le processus d'industrialisation sont les principaux moteurs de la croissance économique et restent donc au cœur de nombreuses stratégies de développement économique nationales et régionales, que vient renforcer l'objectif de développement durable (ODD) 9. Le développement industriel fondé sur l'interaction entre les facteurs liés à l'offre et à la demande est un moteur important de la diversification économique et de la transformation structurelle. Le développement technologique et le renforcement des compétences (côté de l'offre), ainsi que leurs effets sur les revenus (côté de la demande), incitent les entreprises à accroître continuellement leurs capacités de production et à innover pour diversifier leur gamme de produits. Dans les pays qui ont réussi à s'industrialiser, la croissance du secteur manufacturier et des secteurs de services connexes a conduit à l'absorption d'un grand nombre de travailleurs des secteurs agricole et informel par les emplois productifs, ce qui a accru la prospérité des familles et communautés de ces travailleurs. En outre, le secteur industriel génère des emplois dans d'autres secteurs grâce aux liens intersectoriels et sert ainsi de base à la croissance économique future.

Les principales sources d'emploi dans les pays émergents et dans les pays en développement sont les secteurs à faible technologie et à forte intensité de main d'œuvre qui ciblent les besoins humains fondamentaux. La demande de produits manufacturés accroît les possibilités d'emploi formel et contribue donc de manière significative à l'augmentation des revenus. Cette perspective peut, à son tour, être utilisée pour encourager les investissements en capital humain (éducation et développement des compétences) et ainsi favoriser l'augmentation de la productivité en renforçant la capacité de la main d'œuvre de mettre en œuvre de nouvelles innovations technologiques dans l'avenir. Les groupes marginalisés, les jeunes et les femmes, en particulier, peuvent tirer des avantages considérables d'une industrialisation réussie, ce qui fait du secteur industriel un élément déterminant d'une diversification économique durable et inclusive.

En outre, le commerce des produits manufacturés a une incidence considérable sur l'ensemble de l'économie grâce à l'émergence d'une nouvelle demande, aux effets des technologies à l'échelle mondiale et à l'accès à un réseau de production mondial établi et joue donc un rôle central dans le développement du secteur manufacturier. La figure 4 présente la part de marché des produits manufacturés sur les marchés d'exportation mondiaux entre 1988 et 2017 et montre que les économies industrielles émergentes en particulier ont augmenté la part de leurs produits manufacturés sur les

marchés d'exportation mondiaux. Cette participation accrue aux marchés mondiaux a des répercussions importantes sur la diversification industrielle et contribue ainsi au développement économique durable par le biais de la demande et des circuits d'approvisionnement.

L'évolution des processus d'industrialisation par le biais de phénomènes tels que l'automatisation et la numérisation peut créer des difficultés, mais aussi des possibilités, en particulier pour les économies en développement et les économies émergentes. Des compétences additionnelles et des infrastructures de bonne qualité sont nécessaires pour exploiter les avantages des nouvelles technologies. Ainsi, pour favoriser le développement de leur secteur manufacturier, les gouvernements devraient mettre un accent particulier sur le renforcement du capital humain et accélérer l'adoption des technologies. Pour pouvoir porter leurs fruits, les politiques industrielles devraient viser à éviter les contraintes de capacité actuelles et futures liées au manque de fiabilité des infrastructures, à l'existence d'obstacles au commerce et au manque de main d'œuvre qualifiée.

Toutefois, le développement du secteur manufacturier pourrait aussi accroître les émissions nocives de gaz à effet de serre et l'exploitation préjudiciable des ressources naturelles. Pour éviter les compromis environnementaux, il est indispensable de garantir le transfert d'innovations vertes des pays à revenu élevé vers les pays à faible revenu en permettant l'accès aux technologies étrangères et aux connaissances pertinentes. Cela permettra aux pays en développement en particulier de bénéficier des technologies existantes et de mettre en œuvre des processus de production respectueux de l'environnement.

Figure 4: Part des produits manufacturés sur les marchés d'exportation mondiaux

POURCENTAGE DE RÉPONSES

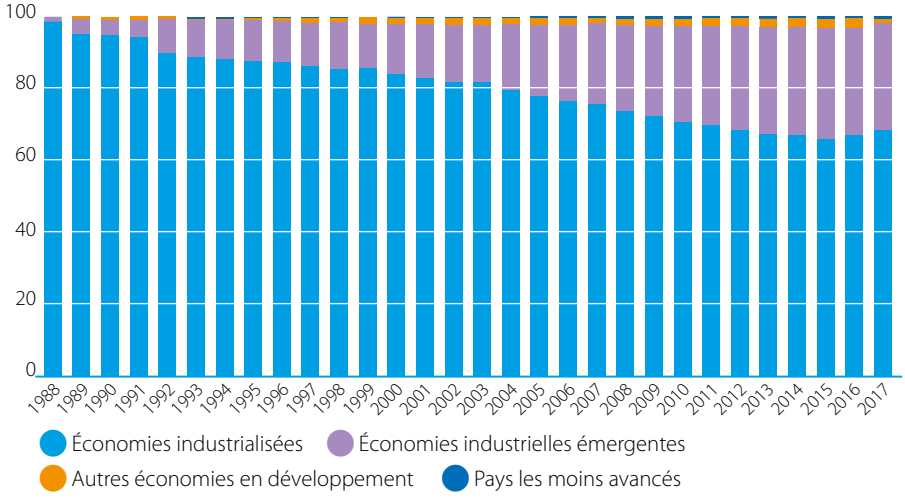

Source: ONUDI, d'après la base de données Comtrade de l'ONU (2018).

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953147

The changes in industrialisation processes through phenomena like automatisation and digitalisation give rise to potential challenges but also to opportunities, especially for developing and emerging economies. Additional skills and good quality infrastructure are necessary to exploit the advantages of newly emerging technologies. Thus, to support the development of their manufacturing sector, governments should place a strong focus on human capital development and scale up technology adoption. A successful industrial policy should aim to avoid current and future capacity constraints that are related to unreliable infrastructure, trade barriers and lack of a skilled labour force.

The expansion of the manufacturing sector could, however, also increase harmful greenhouse gas emissions and the exploitation of natural resources. Ensuring the exchange of green innovations through access to foreign technologies and relevant knowledge from high- to low-income countries is indispensable to sidestep the environmental trade-off pattern. Developing countries in particular will thereby benefit from existing technologies and have the possibility to pursue environmentally friendly production processes. ■

CHAPITRE 4. L'AIDE POUR LE COMMERCE DANS LES CONTEXTES DIFFICILES

Programme des Nations Unies pour le développement et Cadre intégré renforcé

Les pays les moins avancés ont beaucoup progressé dans la concrétisation des possibilités de développement tiré par le commerce, la réduction de la pauvreté et la réalisation d'étapes importantes en matière de développement économique. Depuis 1971, cinq pays sont sortis de la catégorie des PMA. Douze autres satisfont à au moins deux des critères à remplir pour sortir de cette catégorie, un processus mené sous les auspices du Comité des politiques de développement des Nations Unies, contribuant ainsi à la réalisation du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA (2011 2020), qui vise à ce que la moitié des PMA satisfassent à au moins deux des trois critères à remplir pour sortir de la catégorie des PMA d'ici à la fin de la décennie. Toutefois, de nombreuses difficultés subsistent. Trente cinq PMA n'ont pas encore entamé le processus devant leur permettre de sortir de cette catégorie. S'exprimant à la onzième Conférence ministérielle de l'OMC en 2017, plusieurs PMA ont reconnu les difficultés liées à la fragilité et aux conflits, ont souligné l'importance du développement économique tiré par le commerce et ont appelé à renforcer la coopération pour le développement.

Le commerce joue un rôle vital pour le développement économique des PMA. Cependant, la part de ces pays dans le commerce mondial reste inférieure à 1%. Plus de la moitié de la part totale des PMA dans le commerce est répartie entre trois pays destinés à sortir de la catégorie des PMA, à savoir l'Angola, le Bangladesh et le Myanmar. Les exportations de marchandises des PMA sont dominées par un petit nombre de produits et composées à plus de 60% de produits primaires. L'agriculture reste un secteur majeur de l'économie en termes de PIB et d'emploi. Toutefois, la productivité agricole des PMA est très faible par rapport à celle des autres pays en développement. Les données existantes montrent bien les difficultés importantes à surmonter pour parvenir à diversifier l'économie et ainsi abandonner les activités à faible productivité au profit d'activités à plus forte productivité dans les

secteurs agricole, manufacturier et des services. Les PMA qui ont participé à l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation confirment que la plupart des progrès accomplis en matière de diversification économique ont été réalisés dans le secteur agricole. Bien que plusieurs PMA d'Asie aient enregistré des progrès notables dans leurs efforts pour passer à une base d'exportation dominée par les produits manufacturés (72%), les petits PMA insulaires exportent principalement des produits agricoles (82%) et les PMA africains, des combustibles et des minéraux.

Ces tendances du commerce sont encore plus marquées dans 18 PMA qui se sont autoproclamés États fragiles dans le cadre du g7+. Ces pays ont signé le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, qui préconise une amélioration des politiques et des pratiques en matière de développement dans les contextes fragiles. Les flux commerciaux sont encore plus importants pour leurs économies, ceux ci représentant jusqu'à 70% du PIB, et les exportations sont encore plus concentrées, les trois principaux produits exportés représentant au moins 40% des exportations de marchandises. Les données existantes montrent que, dans ces contextes, une plus grande diversification de l'économie contribuerait véritablement à renforcer la résilience face aux chocs commerciaux extérieurs. Bien que la voie de la diversification économique soit propre à chaque pays, des investissements dans les infrastructures, des institutions solides, un environnement favorable à l'activité des entreprises et des politiques ciblées visant à soutenir la capacité de production restent essentiels dans tous les domaines.

Figure 5. Flux d'Aide pour le commerce en faveur des PMA et des PMA membres du g7+, moyenne pour 2006 2017

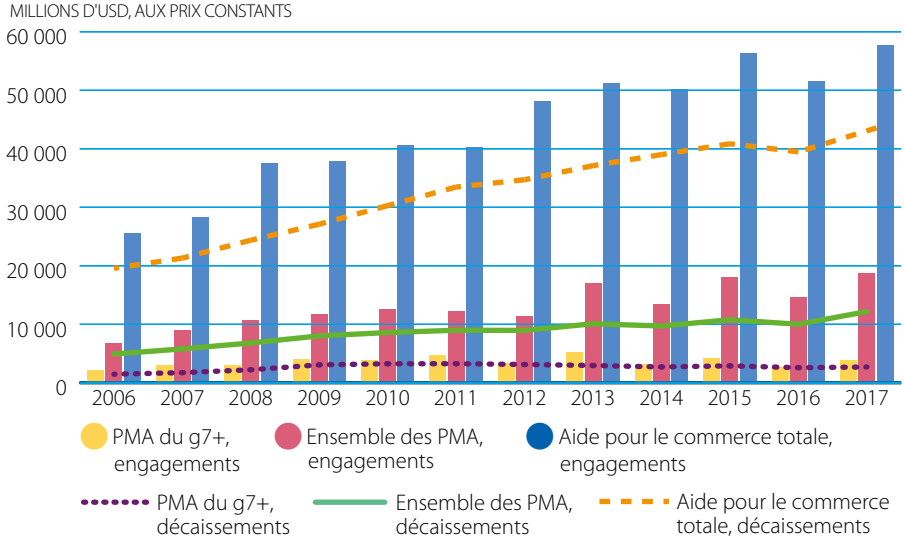

Source: OCDE/SNPC.

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953299

Depuis 2006, la communauté internationale du développement aide les PMA à stimuler leur développement économique par le biais de l'Aide pour le commerce. Au cours des cinq dernières années, les engagements en faveur des PMA ont fluctué, tandis que les décaissements sont restés stables. Pendant la même période, les flux vers les PMA membres du g7+ sont eux aussi restés stables, bien que les flux par habitant demeurent inférieurs à la moyenne des PMA. Les flux d'Aide pour le commerce destinés aux PMA en général et aux PMA membres du g7+ sont fortement concentrés sur les principaux bénéficiaires, les principaux partenaires de développement et les secteurs clés. Par exemple, le transport et le stockage, l'agriculture et l'énergie représentent près de 80% de l'Aide pour le commerce destinée aux PMA, y compris les PME membres du g7+, ce qui ne laisse que 2% et 3%, respectivement, pour les politiques commerciales et la réglementation. D'ailleurs, l'analyse factuelle de la situation des PMA membres du g7+ met en évidence la nécessité de fournir une assistance technique pour la formulation et la mise en œuvre des politiques commerciales et le renforcement institutionnel.

Dans les PMA, la diversification économique est essentielle pour créer de nouvelles possibilités d'emploi, y compris pour les femmes et les jeunes, favoriser la stabilité et la croissance et limiter les effets des chocs extérieurs. Ce processus nécessite des investissements importants, tant publics que privés, ce qui implique de renforcer les institutions, d'investir dans le capital humain, de transformer l'environnement économique et de garantir une mise en œuvre plus ciblée des politiques pour soutenir le développement des capacités de production. Les tendances récentes concernant l'Aide pour le commerce en faveur des PMA, y compris les PMA membres du g7+, montrent qu'il reste indispensable d'intensifier les efforts au profit de ceux qui en ont le plus besoin. Il est important de renforcer la cohérence entre les efforts déployés à des fins humanitaires, de développement et de maintien de la paix. Il est essentiel d'accorder plus d'attention au contexte national, à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État lors de l'élaboration des futurs programmes d'Aide pour le commerce dans les contextes fragiles. ■

CHAPITRE 5. DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE: ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA PRATIQUE

Groupe de la Banque mondiale

Il n'existe pas de formule unique pour favoriser un processus ordonné de changements structurels qui soit capable de renforcer la résilience des économies face aux chocs extérieurs et d'offrir aux citoyens les possibilités d'emplois plus productifs dont ils ont besoin. Quel que soit le domaine concerné, les politiques doivent toujours être adaptées aux circonstances particulières, aux situations géographiques et aux dotations en ressources diverses ainsi qu'aux capacités institutionnelles, de gouvernance et de mise en œuvre contrastées des pays qui se trouvent à divers stades de développement. Le succès des efforts de diversification dépend en fin de compte de la combinaison, de l'échelonnement et du calendrier des investissements, des réformes de politique et du renforcement des institutions, ainsi que de leur cohérence avec les ressources sous-jacentes et les avantages comparatifs correspondants de chaque pays. Les investissements dans les compétences, les infrastructures, les institutions et la qualité de la gouvernance – c'est-à-dire l'amélioration de la transparence, de la responsabilité et de la prévisibilité dans le processus décisionnel gouvernemental – augmentent les chances de réussite de la diversification et sont à leur tour impactés par l'ampleur de la diversification.

Chaque pays emprunte un chemin différent pour se diversifier, mais les exemples concluants de changement structurel tiré par le commerce font ressortir plusieurs aspects communs. Peu de pays sont parvenus à diversifier leur économie sans s'intégrer dans l'économie mondiale. L'expérience de divers pays montre que les éléments ci-après sont des moteurs de réussite importants dans les efforts de diversification:

i) un niveau élevé d'engagement politique de la part du gouvernement et un soutien de la société à l'égard des objectifs de développement économique, de réduction de la pauvreté et de stabilité sociale;

ii) une attention prioritaire accordée à la croissance des exportations, à la mobilisation de l'IED et l'élargissement de la gamme de marchandises et de services exportés;

iii) l'importance d'une administration solide et dotée des capacités techniques nécessaires pour gérer le processus de diversification;

v) la présence de parties prenantes influentes ayant des intérêts dans des secteurs exportateurs autres que le secteur minier, pour compenser en partie l'influence politique du ou des secteurs dominants; et

v) l'importance du renforcement du capital humain et des capacités institutionnelles.

Dans de nombreux cas, soutenir un effort de diversification nécessitera une approche à plusieurs volets conçue pour stimuler les exportations de produits agricoles et manufacturés et de services. Dans la plupart des contextes nationaux, la croissance des exportations ne peut (ni ne devrait) être assurée par un seul secteur. De même, il existe entre les secteurs des interdépendances importantes et croissantes, de sorte qu'un secteur ne peut soutenir la croissance s'il ne reçoit pas d'intrants suffisamment compétitifs des autres secteurs.

Figure 6 Diversification des exportations en Afrique subsaharienne, 2017

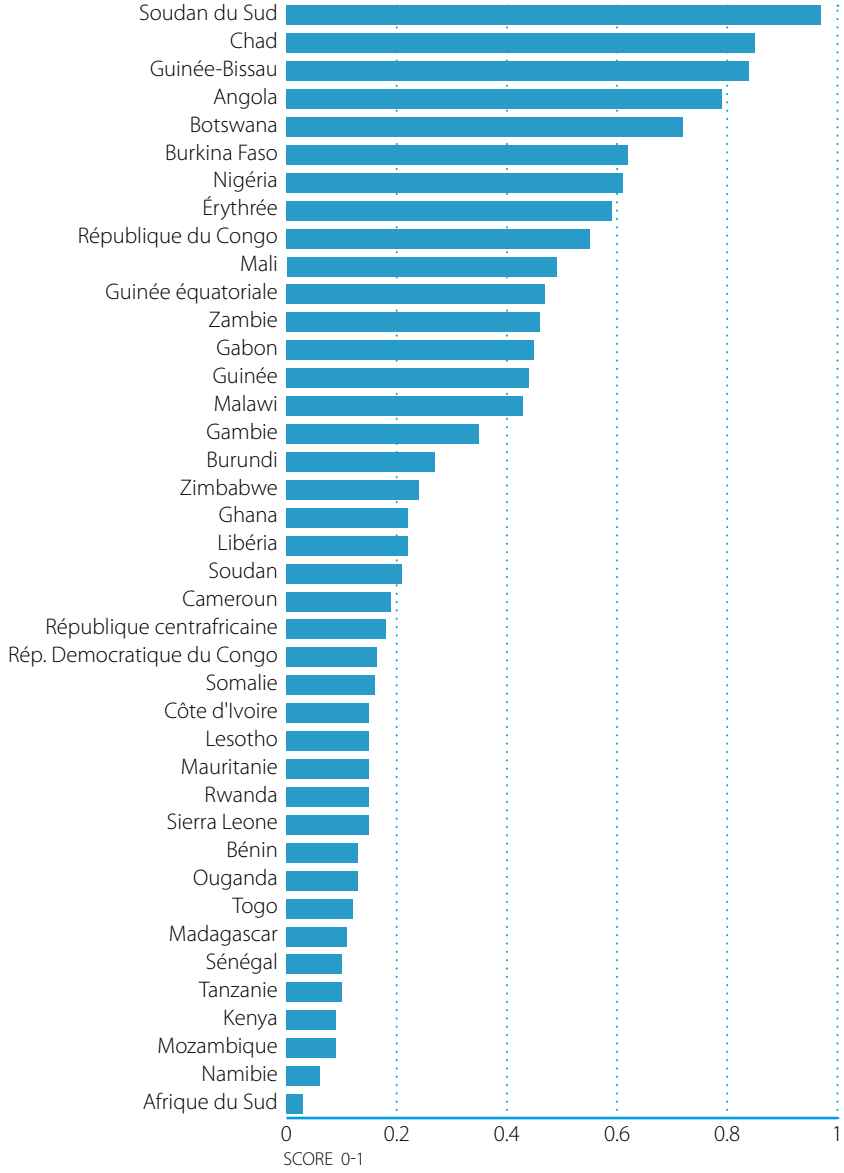

Source: Calculs des auteurs sur la base de l'indice de Herfindahl–Hirschman, qui sert à évaluer la taille des entreprises par rapport au secteur et la concurrence entre ces entreprises..

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953413

L'environnement mondial actuel pose des défis considérables aux pays pauvres, de petite taille, sans littoral et/ou tributaires des ressources naturelles, mais plusieurs voies de diversification peuvent être suivies. Cependant, pour que ces voies mènent au succès, les pouvoirs publics doivent prêter attention à quatre déterminants essentiels des stratégies de diversification. Les partenaires de développement peuvent soutenir ce processus au moyen d'interventions ciblées en matière d'Aide pour le commerce. Les déterminants en question sont les suivants:

i) un cadre d'action approprié, favorable à une croissance tirée par le commerce;

ii) des investissements et des réformes visant à réduire les coûts du commerce;

iii) des politiques efficaces favorisant l'ajustement et la réaffectation des ressources au profit de nouvelles activités; et

iv) des interventions des pouvoirs publics ciblant certains dysfonctionnements du marché, des politiques et des institutions.

CHAPITRE 6. LE ROLE ESSENTIEL DE LA FACILITATION DES ECHANGES DANS LA PROMOTION DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE ET DES REFORMES STRUCTURELLES

Groupe de la Banque mondiale,, Organisation de coopération et de développement économiques etConférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, l'heure est venue de faire un premier bilan. Comment l'aide est-elle utilisée pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord par les Membres de l'OMC? Quels progrès ont été accomplis? Quel est, à ce jour, l'impact des réformes? Le Programme de soutien pour la facilitation des échanges (TFSP) du Groupe de la Banque mondiale et le Programme sur la facilitation des échanges de la CNUCED, deux fournisseurs majeurs d'assistance liée au commerce, ainsi que les travaux d'analyse de l'OCDE, fournissent des éléments de réponse à ces questions.

Pendant ces premières années de mise en œuvre, l'aide est généralement orientée vers les mesures «fondatrices» de l'Accord, comme celles qui concernent les comités nationaux de la facilitation des échanges. Ces comités superviseront la mise en œuvre, les études sur le temps nécessaire pour la mainlevée, qui fournissent des valeurs de référence pour mesurer les progrès, ainsi que les politiques et procédures de gestion des risques, une condition préalable à la mise en œuvre de processus simplifiés de contrôle et de mainlevée. Des progrès sont en cours. D'après les recherches menées dans le cadre du TFSP et par l'OCDE, le niveau d'harmonisation avec l'Accord augmente, et on constate des améliorations notables s'agissant de la publication des mesures, de l'automatisation et de la rationalisation des procédures, ainsi que de la coopération avec la communauté commerciale.

Figure 7. Amélioration en pourcentage des indicateurs de facilitation des échanges de la Banque mondiale dans les pays visés par le TFSP (2016-2019)

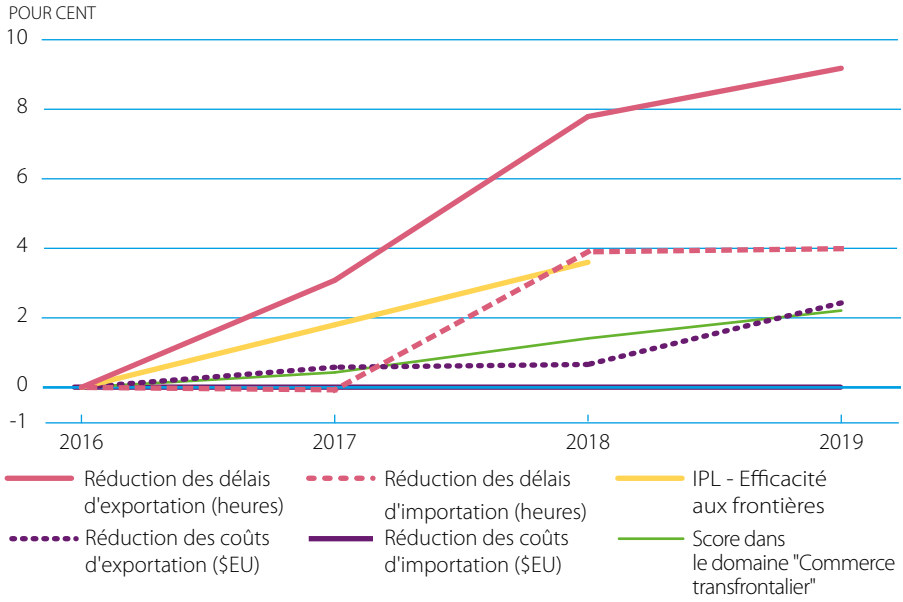

Source: Groupe de la Banque mondiale.

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953413

On a également observé que ces réformes, soutenues par l'Aide pour le commerce, avaient des répercussions positives. Les rapports par pays et les études périodiques sur le temps nécessaire pour la mainlevée montrent une diminution des inspections physiques des douanes, une suppression des documents inutiles, une automatisation des opérations manuelles de traitement et une réduction consécutive des délais de dédouanement. Les études de la Banque mondiale (indice de performance logistique (IPL) et indice de facilité de faire des affaires) indiquent elles aussi une tendance positive dans ces pays bénéficiant d'une aide.

Quelle est l'orientation future du soutien à la facilitation des échanges? On observe une forte demande de financements pour les guichets uniques nationaux, les mesures relatives à la transparence et les mesures relevant de la compétence des organismes techniques présents aux frontières, qui ont généralement moins progressé que les douanes sur le programme de facilitation des échanges. La facilitation du commerce électronique devrait aussi être considérée comme prioritaire étant donné le potentiel que présente ce marché pour les entreprises des pays en développement. La mise en œuvre intégrale et effective des mesures de l'AFE, telles que les exemptions de droits de minimis, les procédures de dédouanement simplifiées et le traitement avant arrivée, favorise l'essor de ce marché. L'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique réalisée par la CNUCED constitue un point de départ utile pour identifier les lacunes et les besoins de soutien à cet égard. ■

CHAPITRE 7. LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS À L'HEURE DE LA « MONDIALISATION LENTE »

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

La diversification des exportations fait partie d'un processus dynamique de croissance économique et de transformation structurelle qui reste un objectif de développement important pour de nombreux pays en développement. Au cours des dernières décennies, alors que le commerce des biens intermédiaires progressait rapidement, beaucoup de pays en développement ont axé leurs stratégies de diversification des exportations sur la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM). Toutefois, les tendances économiques mondiales actuelles semblent indiquer que nous pourrions entrer dans une période de «mondialisation lente» (slowbalisation en anglais) caractérisée par un ralentissement de la croissance ou une contraction des échanges, de l'IED et des flux de capitaux. Les préoccupations environnementales grandissantes soulèvent également des questions quant aux chances de réussite si l'on reproduit le modèle de croissance massive des exportations suivi pendant les dernières décennies. Les pays en développement devront peut-être délaisser les stratégies de diversification des exportations basées sur la participation aux CVM au profit de stratégies qui favorisent les échanges et la croissance économique dans un contexte de «mondialisation lente» et qui soient plus inclusives et plus respectueuses de l'environnement.

Les services représentent le secteur le plus important de la plupart des économies et contribuent de plus en plus au PIB, au commerce et à l'emploi. Le commerce des services affiche un potentiel de croissance constant, même face au ralentissement économique mondial. Il peut contribuer à la diversification des exportations de deux manières. Premièrement, de façon directe au travers des exportations, qui font que le commerce est de moins en moins axé sur les produits primaires. Deuxièmement, de façon indirecte grâce aux intrants départ usine, car les services compétitifs utilisés comme intrants peuvent accroître la productivité du secteur manufacturier. Malgré ce potentiel, le commerce des services continue de se heurter à d'importants obstacles liés aux politiques.

Depuis toujours, le commerce intrarégional Sud-Sud est plus diversifié et contient une plus grande proportion de produits technologiques que les exportations vers les pays développés, comme le montre la figure 8 pour l'Afrique. Depuis 1995, les exportations de l'Afrique vers d'autres pays en développement ont connu une hausse considérable et représentaient près de 50% des exportations totales en 2017. Elles incluent davantage de produits de faible et de moyenne technologies que les exportations vers les pays développés, mais sont composées principalement de produits primaires, probablement du fait des exportations africaines de produits de base vers la Chine. À l'inverse, le commerce intra-africain est plus diversifié et contient une plus grande proportion de produits de faible et de haute technologies. On retrouve des tendances analogues dans toutes les régions en développement, même si les coûts du commerce régional Sud-Sud demeurent élevés. Cela est particulièrement vrai pour les mesures non tarifaires (MNT) techniques, dont il a été constaté qu'elles avaient un impact plus important sur les coûts du commerce que les droits de douane.

Figure 8. Exportations africaines, par catégorie de technologie et par partenaire, 1995-2017

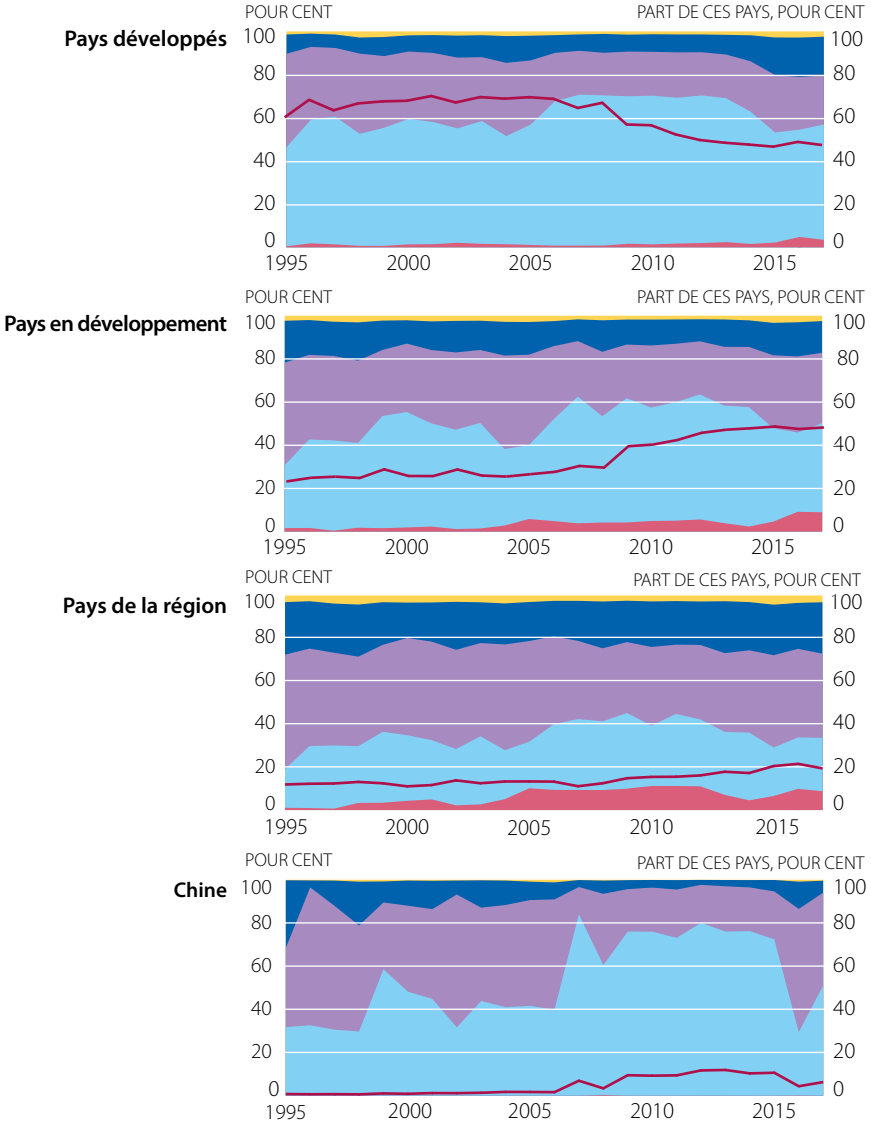

Source: Base de données COMTRADE de l'ONU.

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953793

Les restrictions au commerce des services et les MNT techniques répondent à des objectifs socioéconomiques et environnementaux. Elles peuvent aussi affecter les producteurs et consommateurs nationaux et étrangers. La coopération réglementaire régionale (et mondiale) peut stimuler le commerce des services et les échanges intrarégionaux, et réduire ainsi le risque que la réglementation ait des effets involontaires sur les marchés nationaux et les partenaires commerciaux. En ce sens, elle peut favoriser la diversification des exportations en faisant baisser les coûts de transaction. Outre les dispositions relatives au commerce des services et aux MNT techniques incluses dans les accords commerciaux régionaux (ACR), la coopération réglementaire peut aussi prendre la forme d'une reconnaissance mutuelle ou d'une harmonisation des mesures de réglementation, ou d'une augmentation de la transparence de la réglementation entre les pays, par exemple.

La coopération réglementaire régionale peut favoriser la diversification des exportations et, par extension, la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable, mais il s'agit d'un processus complexe qui nécessite beaucoup de temps et de ressources – ce qui justifie un soutien au titre de l'Aide pour le commerce. Pourtant, la part des flux d'Aide pour le commerce ayant une destination mondiale ou régionale spécifique reste faible et est principalement dédiée au renforcement de la capacité de production et de l'infrastructure économique. Il semble que les fonds destinés à soutenir les efforts de coopération réglementaire régionale, de reconnaissance mutuelle et d'harmonisation restent limités au regard des avantages économiques potentiels de ces efforts. ■

CHAPITRE 8. AUTONOMISER LES JEUNES POUR UN COMMERCE DURABLE

Centre du commerce international

Les jeunes représentent une part importante et croissante de la population de nombreux pays en développement. Ils ont trois fois plus de risques d'être touchés par le chômage que les adultes. Dans le même temps, les petites et moyennes entreprises (PME) peinent à recruter les employés qualifiés dont elles ont besoin pour faire face à la concurrence et participer au commerce. Il existe d'importantes synergies entre les objectifs d'autonomisation économique des jeunes et de compétitivité des PME. Ainsi, les deux problèmes du chômage des jeunes et de la compétitivité des PME peuvent et devraient être résolus dans un même effort.

Dans les pays en développement, les petites entreprises embauchent des jeunes issus des populations locales et offrent une formation et une expérience sur le tas. Cela peut conduire à une carrière et favoriser ainsi la réalisation de l'ODD 8, qui vise à promouvoir le travail décent pour les jeunes. Or les jeunes peuvent contribuer à l'augmentation des exportations des pays en développement en dynamisant le capital humain des entreprises et en encourageant l'innovation, et promouvoir ainsi la réalisation de l'ODD 9 relatif à l'innovation et de l'ODD 17, qui porte sur le commerce international. Ainsi, l'Aide pour le commerce axée sur l'autonomisation économique des jeunes constitue une solution mutuellement avantageuse pour favoriser le bien-être des jeunes et promouvoir le commerce international aux fins du développement économique.

Figure 9. Comment l'Aide pour le commerce peut-elle contribuer au mieux à l'autonomisation économique des jeunes?

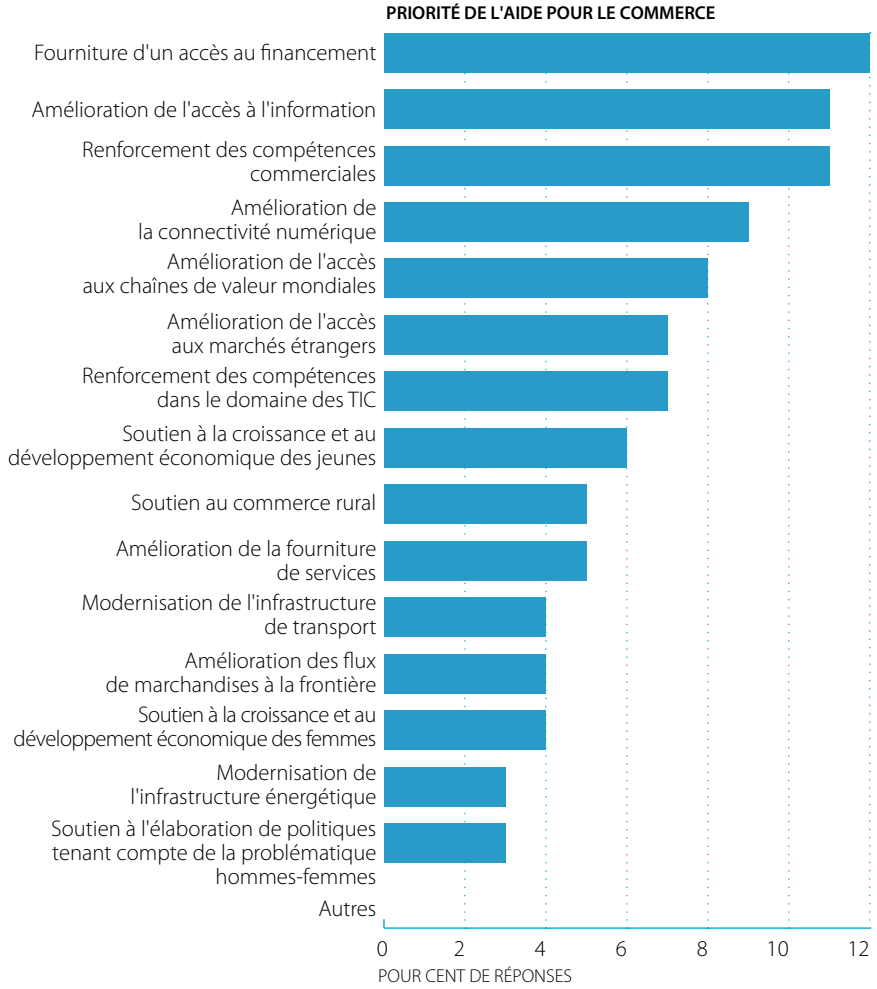

Notes: Les gouvernements des pays en développement pouvaient choisir jusqu'à 5 propositions. Au total, 84 gouvernements ont choisi 565 propositions. La figure ci-dessus présente le % correspondant au nombre de fois que chaque proposition a été choisie.

Source: Exercice de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE-OMC (2019).)

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933953907

Pour que cela se concrétise, l'une des solutions consiste à adapter les compétences des jeunes aux besoins des entreprises. Les programmes qui alignent les formations dispensées par les établissements d'enseignements sur les compétences requises par les PME peuvent aider les jeunes à trouver un emploi. En effet, d'après une étude réalisée auprès des entreprises, les entreprises qui attachent beaucoup d'importance à la disponibilité de travailleurs qualifiés ont tendance à embaucher davantage de jeunes travailleurs. En outre, d'après la littérature économique, l'augmentation du capital humain des entreprises qui découle de l'amélioration des compétences des jeunes encouragera les exportations et favorisera leur diversification.

La suppression des obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes peut aussi contribuer à la compétitivité des PME et à l'autonomisation économique des jeunes. Au niveau mondial, un jeune sur quatre est un travailleur indépendant ou un entrepreneur, mais nombreux sont ceux qui ne disposent pas des compétences commerciales et des réseaux nécessaires. L'Aide pour le commerce peut les aider à développer leur activité, y compris en renforçant leurs compétences en matière de gestion pour augmenter la compétitivité de leur entreprise. Les jeunes peuvent ainsi assurer la survie de nombreuses PME capables de mondialiser leurs activités.

Les gouvernements jouent un rôle clé pour ce qui est de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes aux fins du commerce international. Ils peuvent corriger les dysfonctionnements du marché qui constituent des contraintes particulières pour les entreprises dirigées par des jeunes, comme l'accès limité au financement: d'après des enquêtes menées auprès des entreprises, 76% des entreprises dirigées par des jeunes indiquent que l'accès au financement constitue un obstacle à leurs opérations courantes, contre seulement 59% des entreprises dirigées par des personnes plus âgées. L'Aide pour le commerce a un rôle à jouer à cet égard. Dans le cadre de l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation mené par l'OCDE et l'OMC, l'amélioration de l'accès au financement a été identifiée comme la contribution la plus importante que l'Aide pour le commerce puisse fournir pour renforcer l'autonomisation des jeunes. ■

CHAPITRE 9. ENSEIGNEMENTS A TIRER DE L'AIDE POUR LE COMMERCE EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES

Organisation de coopération et de développement économiques

L'autonomisation économique des femmes a été reconnue comme l'un des principaux moteurs du développement durable. Dans ce contexte, le commerce peut permettre aux femmes de faire valoir leur position en tant qu'acteurs économiques et d'en retirer des avantages pour elles et leurs familles. Par ailleurs, une attention particulière doit être accordée aux éventuelles conséquences négatives imprévues de la libéralisation des échanges pour les femmes. L'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce a établi un principe directeur visant à intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans l'Aide pour le commerce afin de promouvoir le rôle des femmes dans le développement durable et inclusif.

Figure 10. Part de l'Aide pour le commerce intégrant la question de l'égalité hommes-femmes, par secteur, 2016-2017

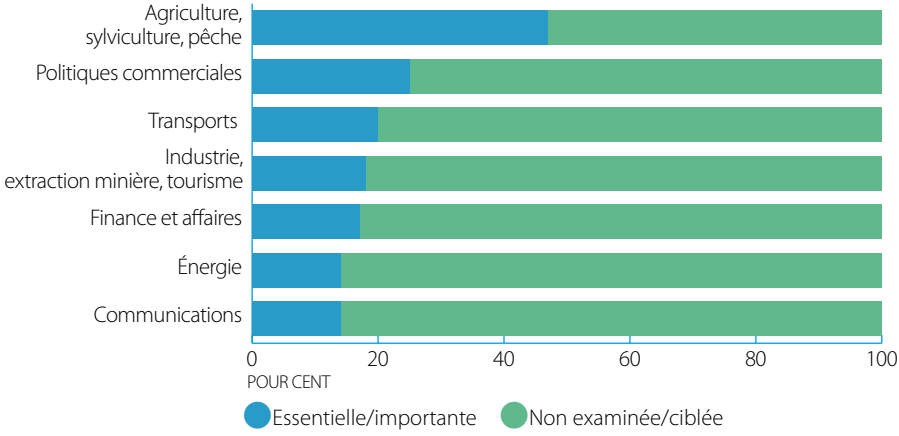

Source: OCDE/SNPC

StatLink http://dx.doi.org//10.1787/888933954097

Globalement, les donateurs intègrent de plus en plus cette question dans l'Aide pour le commerce. La part moyenne de l'Aide pour le commerce qui tient compte de cette question (mesurée par le marqueur de l'égalité hommes-femmes utilisé dans l'établissement de rapports) est passée de 9% en 2006-2007 à 24% en 2016-2017. Plus particulièrement, les donateurs en tiennent assez bien compte dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (voir la figure 10). Certains donateurs disposent de stratégies et de lignes directrices claires encourageant l'autonomisation économique des femmes dans ces domaines. En revanche, la question de l'égalité hommes-femmes n'est pas aussi bien prise en considération dans les secteurs tels que les politiques commerciales, les transports, l'industrie, l'extraction minière, le tourisme, la finance et les affaires, l'énergie et les communications. De nombreux donateurs bilatéraux n'ont ni stratégie ni lignes directrices sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans ces domaines.

Néanmoins, il existe de bons exemples de donateurs intégrant la question de l'égalité hommes femmes dans ces domaines qui pourraient être partagés avec d'autres donateurs dont les approches ne sont pas aussi développées. Les activités concernées sont les suivantes: inclusion des femmes dans les programmes de formation, projets générateurs de revenus pour les femmes, augmentation de l'accès au financement et de l'emploi pour les femmes, et études sur le renforcement des aspects d'une politique sectorielle donnée relatifs à l'égalité hommes femmes. Dans le même temps, peu de donateurs disposent d'indicateurs ou de systèmes de suivi et d'évaluation appropriés permettant de mesurer l'impact sur l'autonomisation économique des femmes dans ces domaines. En l'absence

de tels systèmes, il est difficile de déterminer si ces activités permettront effectivement d'améliorer la situation des femmes qui travaillent sans rémunération et de concrétiser l'autonomisation économique des femmes. Il est donc indispensable de mettre en place des activités de sensibilisation et de réfléchir aux mesures supplémentaires que peuvent prendre les donateurs pour intégrer la question de l'égalité hommes-femmes dans l'Aide pour le commerce et favoriser ainsi l'autonomisation économique des femmes. Il convient alors aussi d'examiner en quoi les formations de courte durée pour les femmes contribuent à changer les choses et la façon dont on peut développer les projets générateurs de revenus et l'emploi pour obtenir des résultats et garantir la durabilité à plus grande échelle.

Dans ce contexte, il pourrait être utile d'élaborer des lignes directrices concrètes sur la façon de planifier, de suivre et d'évaluer les activités des donateurs en termes de contribution à l'autonomisation économique des femmes par l'Aide pour le commerce, notamment dans des domaines tels que les transports, l'énergie, la finance et les affaires, l'extraction minière et l'industrie. Ces lignes directrices pourraient inclure une méthode pour la réalisation d'évaluations ou de diagnostics sur l'égalité hommes-femmes qui prendraient en considération l'incidence des infrastructures sur les soins non rémunérés assurés par les femmes, en examinant les schémas de mobilité ou de consommation d'énergie, en particulier chez les populations pauvres des zones rurales. Elles pourraient aussi encourager le développement d'activités de sensibilisation et de formation destinées aux hommes et aux femmes afin que les investissements dans les infrastructures tiennent compte de la question de l'égalité hommes femmes. Ces lignes directrices répondraient à deux ODD: l'objectif 5, qui porte sur la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés par l'apport de services publics et d'infrastructures, et l'objectif 8, qui vise à promouvoir l'emploi productif pour les femmes.

CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

Le CIR est un partenariat mondial qui a vocation à aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme un instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté en créant des emplois et des sources de revenus. Le CIR donne aux PMA des outils pour déterminer dans quels domaines et de quelle manière le commerce peut faire partie intégrante de leurs stratégies nationales de développement et les aide à utiliser l'Aide pour le commerce pour atteindre cet objectif.

Le CIR apporte un soutien personnalisé, adapté à chaque pays, qui couvre l'éventail complet des besoins en matière de renforcement des capacités. En œuvrant au renforcement des capacités commerciales, les partenaires travaillent ensemble pour soutenir l'action des PMA eux mêmes visant à:

- identifier et surmonter les principaux obstacles au commerce;
- veiller à ce que le commerce soutienne directement le programme national de développement;
- mettre en place des mécanismes institutionnels et de coordination pour l'assistance technique liée au commerce; et
- entreprendre des réformes et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins commerciaux prioritaires

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)

L'ITC est un organisme multilatéral qui se consacre entièrement au développement de la compétitivité internationale des PME. En tant qu'organisme conjoint de l'OMC et de l'ONU, l'ITC concentre son action sur la réussite des petites entreprises à l'exportation. Il intervient en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les États fragiles ou qui sortent d'une période de conflit, les petits États insulaires en développement et l'Afrique subsaharienne. Il aide à créer des secteurs d'exportation dynamiques et durables qui offrent des possibilités entrepreneuriales, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés pauvres.

Les principaux domaines d'action en faveur de la compétitivité des PME sont les suivants::

- Développement de l'information commerciale et de l'information sur les marchés
- Création d'un environnement favorable aux affaires
- Renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement
- Intégration dans les chaînes de valeur
- Soutien à l'intégration régionale et à la coopération Sud-Sud

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Régie par ses 194 États membres, la CNUCED est l'organe des Nations Unies chargé des questions de développement, en particulier du commerce international qui en est le principal moteur. Son action peut se résumer en trois mots: réfléchir, dialoguer, réaliser. La réflexion sur le développement est au cœur du travail de la CNUCED. Elle donne lieu à des analyses qui permettent d'adresser des recommandations aux responsables des politiques. La CNUCED c'est aussi un forum où les représentants de tous les pays peuvent dialoguer librement et débattre des voies et moyens d'instaurer un meilleur équilibre économique mondial. En outre, la CNUCED fournit une assistance technique directe aux pays en développement et en transition pour les aider à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour s'intégrer équitablement dans l'économie mondiale et améliorer le bien-être de leurs populations.

La CNUCED se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel pour débattre des grands enjeux économiques mondiaux et définir son programme de travail. Tous les deux ans, elle organise le Forum mondial de l'investissement, qui réunit les principaux acteurs de la communauté internationale de l'investissement afin de débattre des défis et des opportunités, ainsi que de promouvoir des politiques d'investissement et des partenariats au service du développement durable et d'une croissance équitable.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'ONUDI est l'institution spécialisée des Nations Unies qui promeut le développement industriel pour la réduction de la pauvreté, la mondialisation inclusive et la durabilité environnementale. Au 1er avril 2019, 170 États étaient Membres de l'ONUDI. Ils examinent et décident régulièrement des principes directeurs et des politiques de l'ONUDI lors des sessions des organes directeurs. La mission de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), telle qu'elle est décrite dans la Déclaration de Lima adoptée à la quinzième session de la Conférence générale de l'ONUDI en 2013, est de promouvoir et d'accélérer un développement industriel inclusif et durable dans les États Membres.

L'orientation programmatique de l'Organisation est structurée en quatre priorités stratégiques :

- Créer une prospérité partagée
- Promouvoir la compétitivité économique
- Préserver l'environnement
- Renforcer les connaissances et les institutions

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale a fixé deux objectifs à atteindre d'ici à 2030: éliminer l'extrême pauvreté en ramenant à 3% au maximum la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour; et promouvoir une prospérité partagée en favorisant la croissance des revenus des 40% les plus pauvres dans chaque pays. Dans le domaine du commerce et de la compétitivité, le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à atteindre ces deux objectifs grâce à une croissance économique rapide et diversifiée, reposant sur la contribution importante du secteur privé. À cette fin, il fournit aux pays une aide pour accroître le volume et la valeur des échanges, améliorer le climat de l'investissement, renforcer la compétitivité des différents secteurs et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation, il y a les Accords de l'OMC, négociés et signés par la plupart des nations commerçantes et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

Les principales activités de l'OMC sont les suivantes:

- négocier la réduction ou l'élimination des obstacles au commerce (droits de douane à l'importation, autres obstacles au commerce) et convenir de règles régissant le commerce international (par exemple mesures antidumping, subventions, normes relatives aux produits, etc.);
- administrer et suivre l'application des règles convenues régissant le commerce des marchandises, le commerce des services et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce;
- suivre et examiner les politiques commerciales des Membres et assurer la transparence des accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
- régler les différends entre les Membres concernant l'interprétation et l'application des accords;
- renforcer la capacité des fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement chargés des questions commerciales internationales;
- faciliter le processus d'accession des pays qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation;
- mener des recherches économiques et recueillir et diffuser des données sur le commerce pour soutenir les autres activités principales de l'OMC;
- apprendre et expliquer au public en quoi consiste l'OMC, quelle est sa mission et quelles sont ses activités.

L'OMC compte actuellement 164 Membres dont plus des deux tiers sont des pays en développement ou des territoires douaniers distincts.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre, où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les meilleures pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE. Les Éditions de l'OCDE diffusent largement les résultats de la collecte de statistiques et des recherches de l'Organisation sur les questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, lignes directrices et normes adoptées par ses membres.

AIDE POUR LE COMMERCE
Examen global
3-5 juillet **2019**

PANORAMA DE L'**AIDE** POUR LE **COMMERCE** 2019
DIVERSIFICATION ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUES

Cette édition du *Panorama de l'Aide pour le commerce* analyse la façon dont le commerce peut contribuer à la diversification et l'autonomisation économiques, en mettant l'accent sur l'élimination de l'extrême pauvreté, en particulier par la participation active des femmes et des jeunes, et sur la façon dont l'Aide pour le commerce peut contribuer à la réalisation de cet objectif en remédiant aux contraintes qui pèsent sur l'offre et l'infrastructure commerciale, y compris pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), en particulier les MPME des zones rurales.

L'analyse est basée sur les vues des 133 participants – dont 88 pays en développement, 35 donateurs, 5 fournisseurs d'assistance Sud-Sud liée au commerce et 5 organisations régionales – à l'exercice 2019 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce. Tous sont d'avis que la diversification économique ouvre la voie à l'autonomisation économique, mais aussi que l'autonomisation est essentielle à la diversification économique, notamment en ce qu'elle permet aux jeunes, aux femmes et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de participer au commerce international.

Aperçu		*Auteurs*
Chapitre 1	Contexte	OMC
Chapitre 2	Aide pour le commerce, diversification et autonomisation économiques	OCDE
Chapitre 3	Promouvoir la diversification économique par l'industrialisation	ONUDI
Chapitre 4	L'Aide pour le commerce dans les contextes difficiles	PNUD et CIR
Chapitre 5	Diversification économique: enseignements tirés de la pratique	Groupe de la Banque mondiale
Chapitre 6	Le rôle essentiel de la facilitation des échanges	Banque mondiale, OCDE, CNUCED
Chapitre 7	La diversification des exportations à l'heure de la "mondialisation lente"	CNUCED
Chapitre 8	Autonomiser les jeunes pour un commerce durable	ITC
Chapitre 9	Promouvoir l'autonomisation économique des femmes	OCDE

Pour consulter la publication complète en ligne, voir: ***https://doi.org/10.1787/18ea27d8-en***.
Le présent rapport est publié sur OECD iLibrary, qui rassemble tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus de renseignements, voir: ***www.oecd-ilibrary.org***.

www.aid4trade.org

OECD *publishing*
www.oecd.org/publishing